

Appel à Manifestation d'Intérêt Pitches des start-ups de la travel tech auprès d'investisseurs aux Rencontres Internationales du Tourisme le 16 septembre 2024



Business France en partenariat avec Bpifrance et la Direction Générale des Entreprises organise la 2nde édition des [Rencontres Internationales du Tourisme \(RIT\)](#) le 16 septembre à Paris.

Cet événement vise à dynamiser le secteur touristique français à l'international dans le cadre du Plan de Reconquête et de Transformation Tourisme aussi appelé Plan « Destination France ». Inaugurée par Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, la 1^{ère} édition des RIT s'est tenue en mars 2023 et a réuni plus de 250 participants de l'industrie du tourisme, offrant aux entreprises françaises l'opportunité d'échanger avec les décideurs étrangers et les bureaux de Business France et d'Atout France à l'étranger. Parmi les participants, étaient présentes plus d'une trentaine d'entreprises françaises innovantes, ainsi que plus de 15 grandes entreprises étrangères telles qu'Europapark, Google, Amadeus et Marriott Hotels.

Cette seconde édition met l'accent sur l'investissement. Ainsi, des start-ups de la travel tech en cours de levée de fonds seront sélectionnées et auront l'occasion de pitcher auprès un panel d'investisseurs français et étrangers réunis par Bpifrance.

1 - [Objectifs de l'AMI](#)

Le présent appel à manifestation d'intérêt vise à recruter 7 start-ups françaises de la travel tech qui auront l'occasion de pitcher devant un panel d'investisseurs français, européens et internationaux lors des rencontres internationales du tourisme le 16 septembre à Paris.

Pour être éligibles à participer aux RIT, les entreprises doivent répondre à plusieurs critères :

- elles doivent être des *start-ups* opérant dans l'un des segments de marché du tourisme à savoir : l'hébergement, le commerce, la restauration, le voyage, le transport de voyageurs, les loisirs, le sport, la nature, la culture, l'évènementiel, ou le tourisme d'affaires ;
- elles doivent avoir une technologie émergente à savoir : une plateforme SaaS, une solution à base d'intelligence artificielle (dont la *data*, le *cloud*, *chatbot* et *robot*), de métavers, réalité virtuelle ou augmentée, l'internet des objets (IoT) / la connectivité, la cybersécurité, la cryptographie/*blockchain* ou les nouvelles mobilités ;
- les *start-ups* éligibles doivent chercher activement à lever des fonds et disposer d'une stratégie d'expansion à l'international.

2 - Prestations attendues

Le programme de cette édition comprendra une table-ronde sur l'innovation touristique, segmentée par zone géographique (Europe, Asie, Amérique du Nord, Moyen-Orient) et par thématiques, des sessions de pitch destinées aux *start-ups* françaises afin de les présenter à des investisseurs étrangers, ainsi qu'une session dédiée à l'innovation ouverte, incluant des échanges entre *start-ups* et grands groupes. Les *start-ups* retenues seront tenues d'assister à toutes les séquences des RIT. En particulier, elles devront présenter un pitch devant les investisseurs présents. Enfin, les *start-ups* pourront échanger individuellement avec des grands donneurs d'ordre étrangers (grands groupes, investisseurs) le jour de l'événement. Chaque pitch devra durer 5 minutes, durant lesquelles la *start-up* exposera ses activités et les raisons motivant sa recherche de financement. Cette présentation sera suivie de 5 minutes de questions posées par un panel d'investisseurs réuni par Bpifrance et affilié au réseau Euroquity.

3 - Date et lieu de la prestation

La prestation se déroulera en présentiel, à Paris, le 16 septembre 2024.

4 - Calendrier prévisionnel

Les dossiers de candidature seront, dans un premier temps, envoyés aux membres du jury de présélection au plus tard le 1^{er} juin 2024 à 20h, heure française, à BUSINESSFRANCE-AMI-RIT-2024@businessfrance.fr

Ensuite, sur la base des dossiers présélectionnés, un jury de sélection choisira les lauréats finaux. Le 1^{er} juillet, Business France informera les candidats de la décision finale prise par le jury.

5 - Modalités de candidature

La date limite de manifestation d'intérêt est fixée au 1er juin 2024 à 20h, heure française. Les intéressés doivent envoyer leur dossier de candidature (voir annexe 1) ainsi que l'engagement de confidentialité (annexe 2) à BUSINESSFRANCE-AMI-RIT-2024@businessfrance.fr. Tout dossier incomplet ne sera pas étudié. La taille des réponses ne doit pas excéder 25 Mo.

6 - Modalités de sélection

a) Critères d'éligibilité

Pour être considérée comme éligible, une *start-up* devra répondre aux critères suivants :

- déposer un dossier de candidature complet avant le 01/06/2024 par mail à l'adresse suivante : BUSINESSFRANCE-AMI-RIT-2024@businessfrance.fr ;
- avoir son siège social implanté en France ;
- avoir un TRL¹ > 7 ;
- avoir au moins trois ans d'existence ;
- avoir réussi au moins un *Proof of Concept* (POC) avec un commanditaire public ou privé dans le domaine du tourisme ;

¹ Technology Readiness Level, TRL > 7 signifie disposer d'une solution commercialisée.

- attester être en recherche active de financement et de clients internationaux.

b) Critères de sélection

Les candidats seront évalués sur les critères suivants :

- capacité à pénétrer un marché étranger (représenté) évaluée par les indicateurs suivants : pourcentage du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger, nombre de clients ou partenaires étrangers, présence de bureaux à l'étranger ;
- modèle économique viable ;
- taille du marché potentiel adressable ;
- nombre d'utilisateurs de la solution en fonction du modèle d'affaires (B2B, B2C, B2BC ou B2G) ;
- nombre d'emplois créés/générés par la solution ou gain en efficacité opérationnelle ;
- notoriété réseaux sociaux / occurrence presse ;
- impact environnemental ;
- pérennité potentielle et caractère innovant de la tendance / de la technologie proposée ;
- en bonus, avoir déjà remporté un appel à projet ou un appel à manifestation d'intérêt, que ce soit au niveau national, européen ou international.

c) Processus de sélection

Sur la base des candidatures reçues une pré-sélection sera effectuée par Bpifrance, Business France et la Direction Générale des Entreprises.

Un jury composé d'investisseurs (business angles, fonds VC et CVC) se réunira pour étudier les dossiers présélectionnés et retenir au maximum 7 structures pour présenter un pitch devant des investisseurs lors de la 2^{nde} édition des Rencontres Internationales du Tourisme.

d) Composition du jury

Le jury de présélection sera composé de membres de la Direction générale des Entreprises, de Business France ainsi que de Bpifrance.

Le jury de sélection sera composé de membres d'investisseurs partenaires de Bpifrance, notamment ceux faisant partie du réseau Euroquity.

7 - Infos pratiques

En cas de questions sur cet AMI, vous pouvez contacter l'adresse suivante :

BUSINESSFRANCE-AMI-RIT-2024@businessfrance.fr

8 - Communication

Les candidats consentent à permettre à Bpifrance, à la Direction générale des Entreprises et à Business France de divulguer publiquement l'engagement des *start-ups* sélectionnées par le biais de cet Appel à Manifestation d'Intérêt pour la seconde édition des Rencontres Internationales du Tourisme. Cela pourrait inclure des communiqués de presse, des dossiers de presse, des publications sur les réseaux sociaux, et sur les sites web.

Annexe 1 : Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être rédigé et soumis au format PDF. Chaque argument avancé doit être étayé par un ou plusieurs exemples concrets, avec la possibilité d'inclure des références à des sites web pour appuyer les informations fournies.

Annexes obligatoires au dossier de candidature :

- engagement de confidentialité signé ;
- pitch deck en anglais à destination d'investisseurs ;